

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire sur Teams à Montréal le lundi 29 août 2022, à 19 h.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président – via TEAMS
M. Mario Benvolante, commissaire – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent – via TEAMS
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Julien Feldman, commissaire – via TEAMS
M. James Kromida, commissaire – via TEAMS
M. Joseph Lalla, commissaire – via TEAMS
M. Pietro Mercuri, commissaire – via TEAMS
M. Mario Pietrangelo, commissaire – via TEAMS
M. Tony Speranza, commissaire parent – via TEAMS
M. Daniel Tatone, commissaire parent – via TEAMS

Commissaires non présents :

M. Jamie Fabian, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire parent

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 11-0-0. Motion adoptée. (M. J. Feldman absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-08-29-3</u></p>
	<p>M. Julien Feldman se joint à la réunion à 19 h 04</p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions de M. Chris Eustace concernant la contestation de la loi 96.</p>
	<p>Sur une motion de M. Tony Speranza, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 09.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 40.</p>
	<p>Le président, M. Ortona, informe le public que des accords de principe ont été conclus avec tous les transporteurs scolaires et que des services réguliers seront assurés le premier jour de classe, soit demain le 30 août. Il y a quelques problématiques pour un très petit nombre de personnes et les parents concernés en ont été informés.</p>
5.	<p><u>5.1 Contrat de transport d'élèves entre la Commission scolaire English-Montréal et Autobus Dufresne Inc. – Contrat n° 2022-2028.1</u></p> <p>Il est proposé par M. Daniel Tatone et résolu à l'unanimité que ce point soit reporté.</p> <p>Vote : 12-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-08-29-5.1</u></p>

5.2 Contrat de transport d'élèves entre la Commission scolaire English-Montréal et Autobus Dufresne Inc. – Contrat n° 2022-2028.2

Il est proposé par M. Joseph Lalla et résolu à l'unanimité que ce point soit reporté.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-08-29-5.2

5.3 Contrat de transport d'élèves entre la Commission scolaire English-Montréal et Gestion Michel & Carole Leblanc Inc. – Contrat n° 2022-2028.3

Ce point a été présenté à titre d'information.

5.4 Contrat de transport d'élèves entre la Commission scolaire English-Montréal et Autobus Groupe Séguin Inc. – Contrat n° 2022-2028.4

Ce point a été présenté à titre d'information.

5.5 Contrat de transport d'élèves entre la Commission scolaire English-Montréal et Autobus TRANSCO (1988) Inc. – Contrat n° 2022-2028.5

Ce point a été présenté à titre d'information.

6. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 42.

Vote : 12-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-08-29-6

Signé à Montréal,

M^e Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale